

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

RAPPORTS FINANCIERS

Afin de se conformer aux dispositions du Code Municipal du Québec, article 176.2.2, il est de la responsabilité du maire de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente tel que rédigé par le vérificateur externe. Le rapport a été présenté au conseil lors de la réunion régulière du mardi 3 mai dernier. C'est avec plaisir, au nom du conseil municipal, que je vous présente les grandes lignes de ce rapport rédigé.

Les revenus de fonctionnement se sont élevés à 3 554 248 \$. Les charges totales ont été de 3 159 868 \$. Ce qui donne un excédent d'opération de 394 380 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales, la Municipalité a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 314 304 \$. L'écart s'explique par des écritures comptables pour des activités d'investissement, d'amortissement, du coût des propriétés vendues, du remboursement de la dette, de l'affectation au fonds d'investissement, à celui des réserves financières et du fonds réservés pour un montant global de 80 076 \$.

Ce montant de 314 304 \$ pourra servir pour bonifier des projets en cours, pour de nouveaux projets, pour palier à des dépenses imprévues et pour se garder une réserve.

Les excédents cumulés au 31 décembre s'élèvent à 3 255 123 \$, incluant le montant de 314 304 \$. Voici le détail : excédents affectés 1 773 599\$ (aqueduc, égouts, Centre socio-culturel, presbytère, et fonds de roulement puis excédents non affectés de 1 481 524 \$. Ce montant pourra servir pour de nouveaux projets, pour bonifier certains projets en cours, pour palier à des dépenses imprévues et pour se garder une réserve. L'avantage d'avoir certains excédents nous permet de réaliser des investissements tout en ayant le moins d'impact possible sur votre compte de taxes. Soyez assurés que cet argent sera utilisé de façon judicieuse.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Le 3 mai 2022, la firme Lemieux-Nolet, comptables agréés S.E.N.C.R.L., après avoir effectué leur audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada, a émise l'opinion suivante : « À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Gervais au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Nous pouvons conclure que la situation financière de la Municipalité de Saint-Gervais est excellente et vous pouvez être assurés que votre conseil verra à poursuivre dans cette direction.

Le rapport financier complet est disponible sur le site internet de la Municipalité au www.saint-gervais.ca.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les membres du conseil précédent qui étaient en poste jusqu'en octobre pour leur travail ainsi que les membres actuels qui se sont mis rapidement à l'œuvre. Merci également aux bénévoles qui ont accompli un travail remarquable pendant toutes ces années. Et finalement merci à tous les membres du personnel qui voient, quotidiennement, au bon fonctionnement de l'ensemble des dossiers et des tâches.

Toutes et tous ensemble, nous regardons l'avenir avec enthousiasme.
Gilles Nadeau, maire

RÉMUNÉRATIONS DES ÉLUS (ES) EN 2021

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, qui prévoit que le rapport financier de la Municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

Le traitement imposable de base des maires pour 2021 a été de 11 973.25 \$ par la Municipalité et de 4461.84 \$ par la MRC, pour un conseiller de 4595.81 \$. À cela s'ajoute une allocation non imposable pour les frais de représentation égale à la moitié de la rémunération de base.



FAITS SAILLANTS DES PROJETS

En plus des élections du 7 novembre, l'année 2021 nous a permis de faire progresser, de commencer et de terminer différents projets, en voici quelques-uns :

RÉALISATIONS DE 2021

- ☞ Réfection de la Route Arthur et d'une partie du Rang du Bras;
 - ☞ Réparation du hangar à sable, acquisition de nouvelles machineries et mise à niveau de certains équipements de voirie;
 - ☞ Acceptation par la CPTAQ permettant l'enclenchement des démarches concernant le Développement Lapierre phase 3;
 - ☞ Demande d'aide financière tel que : le RECIM pour la réfection du Centre Socio Culturel, le PRIMADA pour des équipements et des améliorations pour les aînés, le PRABAM pour les rénovations des bâtiments municipaux, le PSMMPI pour le soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier pour le presbytère et finalement la TECQ pour la réfection de route;
 - ☞ Demande au ministère de la Famille, l'ajout de 21 places au Centre de la petite enfance L'Escale des Moussaillons;
 - ☞ Mise en place de la démarche de citation du presbytère;
 - ☞ Actualisation du site internet et du Facebook de la Municipalité;
 - ☞ Installation du nouveau panneau numérique extérieur et de ses enseignes sculptées;
 - ☞ Commande de nouveaux panneaux de rue;
 - ☞ Différents comités ont aussi été créés ou améliorés en 2021. Soulignons entre autres le Fleurons du Québec supplémentaire obtenu grâce au travail des bénévoles et l'adoption de la fleur emblématique de Saint-Gervais : : Echinacea 'kismet White';
 - ☞ Modification du camion de l'unité d'urgence ;
 - ☞ Renouvellement de l'entente Croix Rouge en cas de sinistre;
 - ☞ Mise à jour du plan d'urbanisme et du règlement d'urbanisme;
 - ☞ Adoption du règlement concernant les numéros civiques.
-